



Titre professionnel Canalisateur

FILIÈRE Travaux publics

Formation continue adulte

La formation :

Le canalisateur(trice) construit, sous la responsabilité du chef de chantier, des réseaux humides enterrés des réseaux gravitaires de deux natures : des collecteurs, branchements et avaloirs pour l'évacuation des eaux de pluie, et des collecteurs et branchements pour l'évacuation des eaux usées des réseaux sous pression pour l'adduction d'eau potable (AEP).

DURÉE : 6 mois (840h) | NIVEAU 3 | Formation en présentiel

Titre professionnel

Canalisateur

Pour qui est cette formation ?

Tous publics (salarié, demandeur d'emploi, reconversion professionnelle)

Objectifs :

À l'issue de la formation, le participant est capable de :

- Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées
- Construire un réseau d'assainissement en travaux publics
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics

Le contenu :

Fondamentaux :

- Prévention sécurité, Gestes et Postures
- Lecture de plans
- Topographie / Implantation
- Sauveteur Secouriste au Travail

Domaines professionnels :

- Installer des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux
- Réaliser les traçages préparatoires à la pose des réseaux
- Déposer et reposer des éléments de voirie
- Guider l'engin de terrassement et régler le fond de fouille d'une tranchée
- Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales
- Travailler à proximité des réseaux

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en présentiel.

Dates : De septembre à mars.

Durée : 6 mois.

420h en centre et 420 h en entreprise.

Cours théoriques et pratiques, plateaux techniques, salles informatiques, centre de ressources documentaires et d'accompagnement.

Evaluation et validation du diplôme :

Diplôme délivré par le ministère du Travail, de l'emploi et de l'insertion.

Le titre est acquis après la réussite à l'évaluation finale (exercices pratiques) et de l'appréciation d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat. Validation possible par blocs de compétences.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et tests de positionnement.

Possibilité de parcours modulaire et individualisation du parcours.

Possibilité de Validation des Acquis Académiques ou Validation des Acquis de l'Expérience.

Entrées et sorties permanentes.

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Poseur de canalisations ou canalisateur dans les entreprises du secteur des travaux publics, les services des eaux et de l'assainissement des collectivités locales et territoriales, les exploitants et concessionnaires de réseaux.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Brevet professionnel ou Bac professionnel Travaux Publics, Titre pro de niveau 4 Travaux Publics

Tarif et financement :

8 000 € :

Financement en fonction du statut (salarié ou demandeur d'emploi...) et des organismes financeurs. Accord de financement obligatoire avant l'entrée en formation.

Rémunération possible.

